

CURRICULUM VITAE

(Février 2023)

Louis DE FOURNOUX

Maître de conférences en droit public

Membre de l'Institut de recherches Carré de Malberg
(IRCM – UR 3399)

Université de Strasbourg

defournoux@unistra.fr



CURSUS UNIVERSITAIRE

- **2018** : Qualification aux fonctions de maître de conférences par le Conseil national des Universités, section 02
- **27 novembre 2017 : Doctorat en droit public**
Sujet de thèse : *Le principe d'impartialité de l'Administration*
Directeur de recherche : M. Gabriel ECKERT
Jury : Mme Pascale IDOUX (rapporteur), MM. Benoît PLESSIX (rapporteur), Bernard STIRN et Patrick WACHSMANN (président)
L'Université de Strasbourg ne délivre plus de mentions ; la thèse a été autorisée à être publiée en l'état et à concourir pour les prix de thèse.
Distinctions : Prix de thèse du Conseil d'Etat (2019) ; Prix de thèse de l'Université de Strasbourg (2018)
Publication : LGDJ, « Bibliothèque de Droit public », t. 315 (juill. 2020).
- **2013 : Master 2 en Droit public général**
Université de Strasbourg, parcours recherche, mention très bien, major de promotion
- **2012 : Master 2 en Droit de l'économie et de la régulation en Europe**
Sciences Po Strasbourg, Université de Strasbourg, mention assez bien
- **2007-2012 : Diplôme de l'Institut d'études politiques de Strasbourg**
Université de Strasbourg, section Administration publique. 3^e année du diplôme passée au Trinity College de Dublin
- **2007 : Baccalauréat**
Académie d'Orléans-Tours, série scientifique, mention très bien, avec les félicitations du jury

FONCTIONS

Depuis septembre 2020 : Maître de conférences en droit public, Faculté de droit de Strasbourg

Septembre 2019 – août 2020 :

- Ingénieur d'études à la Fédération de la recherche « L'Europe en mutation » (FRU 6703)
- Vacations d'enseignement, Université de Strasbourg

2016-2018 : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à Sciences Po Strasbourg

2013-2016 : Doctorant contractuel chargé d'enseignement

ACTIVITES DE RECHERCHE

I. Publications

A. Ouvrages

Le principe d'impartialité de l'Administration, préf. G. ECKERT, Paris, LGDJ, « Bibliothèque de Droit public », t. 315, 2020, 480 p.

B. Etudes

« Droits administratifs et droits humains », in *Perspectives croisées sur le droit administratif luxembourgeois*, éd. Legitech (à paraître).

« Appréciation "dynamique" de la légalité en excès de pouvoir : vers un juge médiateur », *RFDA*, 2021, p 1021.

« Le référent », *RDP*, 2021, p. 1459.

« Crise sanitaire et droits fondamentaux : les mutations du référé-liberté », *Europe des Droits & Libertés*, 2021/1, n° 3, p. 73.

« Contournement Ouest de Strasbourg : quand la raison d'Etat a raison du droit », *AJDA*, 2020, p. 1275.

« Impartialité des procédures de passation des contrats de la commande publique : de nouveaux équilibres », *Contrats-marchés publ.*, 2019, étude 5.

« La concurrence des personnes publiques », *Annales de la faculté de droit de Strasbourg*, 2017, n° 10, p. 189-200.

« La Banque publique d'investissement : le nouveau visage de l'intervention publique », *Droit administratif*, 2014, étude 12.

C. Notes de jurisprudence

« Transaction administrative et renonciation future au recours pour excès de pouvoir », *JCP Adm.*, 2023 (à paraître)

« Le principe d'accès aux (télé)services publics », *LPA*, 2022, n° 10, p. 34.

« Le défaut d'impartialité de la procédure, un vice d'une particulière gravité », *AJDA*, 2022, p. 988.

« L'abrogation d'un acte réglementaire par le juge de l'excès de pouvoir », *RFDA*, 2022, p. 67.

« Procédure disciplinaire et privation de garantie », *AJDA*, 2021, p. 2605.

« Les limites à l'octroi d'une indemnité d'imprévision », *Dr. adm.*, 2020, comm. 11.

« De l'effet utile des procédures : le cas de la participation du public », *AJDA*, 2019, p. 2129.

« D'une avancée inquiétante de la transaction en matière administrative », *JCP Adm.*, 2019, comm. 2243.

« Quelle signification pour l'égalité devant le service public ? », *LPA*, 2019, n° 110, p. 9.

« Candidature publique à la commande publique : la fin d'un malentendu ? », *Contrats-Marchés Publ.* 2015, comm. 37.

« Délégation de service public et principe de transparence », *JCP Adm.* 2014, comm. 2318.

« L'opposition d'un maire à l'ouverture d'une école sous le contrôle des juges », *JCP Adm.* 2014, comm. 2205.

D. Chroniques

« Jurisprudence administrative française intéressant le droit de l'Union européenne », 1^{er} semestre 2022, *RTD Eur.*, 2023 (à paraître).

« Jurisprudence administrative française intéressant le droit de l'Union européenne », année 2021, *RTD Eur.*, 2022, p. 280.

« Jurisprudence administrative française intéressant le droit de l'Union européenne », 2^d semestre 2020, *RTD Eur.*, 2021, p. 479.

II. Communications

« Droit administratif et droits humains », *Perspectives croisées sur le droit administratif luxembourgeois*, 21 octobre 2022.

« Le référent », *Les nouveaux visages de l'Administration*, journée d'étude annuelle de l'Association française pour la recherche en droit administratif, 11 décembre 2020.

« La concurrence des personnes publiques », *Les libertés dans le domaine des activités économiques*, journée d'étude de l'Institut de Recherches Carré de Malberg, 28 novembre 2014.

III. Autres activités de recherche

Membre du jury de thèse d'Abdelmohssen SHEHA, *La régulation des communications électroniques : Etude comparée des droits français et égyptien*, sous la direction de J.-Ph. KOVAR, soutenue le 8 février 2021 à l'Université de Strasbourg. Autres membres du jury : G. ECKERT (Président), A. LAGET-ANNAMAYER (rapporteur), H. DELZANGLES (rapporteur).

ENSEIGNEMENTS

Droit constitutionnel

- Cours magistral, L1 Droit, 1^{er} semestre, Faculté de droit de Strasbourg (depuis 2021)
- Cours magistral, IPAG, filière « préparation générale », Université de Strasbourg (2018-2019)
- Cours magistral, L1 Droit, 2^d semestre, Faculté de droit de Strasbourg, régime salarié (2019)
- Conférences de méthode, 1^{re} année du diplôme, Sciences Po Strasbourg (2016-2018)
- Travaux dirigés, L1 Droit, Faculté de droit de Strasbourg (2013-2014)

Droit administratif

- Cours magistral, L2 Droit, Faculté de droit de Strasbourg, régime salarié (2020-2021)
- Cours magistral, M2 « Carrières et action publiques », Sciences Po Strasbourg (depuis 2020)
- Conférences de méthode, 2^e année du diplôme, Sciences Po Strasbourg (2014-2015, 2016-2018)

Droit administratif étranger

- *English Administrative Law*, L2 Droits européens, Faculté de droit de Strasbourg (depuis 2020)

Finances publiques

- Finances de l'Etat, L3 « Administration publique », 2^d semestre, IPAG (depuis 2023)

Institutions administratives

- Cours magistral, L1 AES, Faculté de droit de Strasbourg (depuis 2022)
- Travaux dirigés, L3 « Administration publique », IPAG (2018-2019)

Droit de la responsabilité administrative

- Travaux dirigés, L3 Droit, Faculté de droit de Strasbourg (2019-2020)

Droit administratif des biens

- Travaux dirigés, L3 Droit, Faculté de droit de Strasbourg (2019-2020)

Contentieux administratif

- Travaux dirigés, M1 Droit public, Faculté de droit de Strasbourg (2018-2019)

Droit public des affaires

- Travaux dirigés, M1 Droit public, Faculté de droit de Strasbourg (2015-2016)

Science politique

- Vie politique contemporaine, L2 Droit, Faculté de droit de Strasbourg (depuis 2019)

AUTRES DIPLOMES, ACTIVITES EDITORIALES ET ADMINISTRATIVES

Depuis mars 2022 : Membre élu du conseil de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, Université de Strasbourg.

Depuis avril 2021 : Responsable de la chronique « Jurisprudence administrative française intéressant le droit de l'Union européenne » de la *Revue trimestrielle de droit européen* (avec Aude BOUVERESSE et Dominique RITLENG).

Depuis sept. 2020 : Responsable de la licence en droits européens, Faculté de droit de Strasbourg.

2020-2022 : Membre du jury de l'épreuve orale d'admission de l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (sessions 2020, 2021, 2022).

Printemps 2020 : Coordination éditoriale de l'ouvrage *Le traité de Versailles : regards franco-allemands en droit international à l'occasion du centenaire*, paru en 2020 (aux éditions Pedone), sous la direction d'Andrea HAMANN & Emanuel CASTELLARIN.

2018 : Coordination éditoriale de l'ouvrage *La commande publique, un levier pour l'action publique*, paru en décembre 2018 (Dalloz, « Thèmes et commentaires »), sous la direction d'Etienne MULLER.

2017 : Membre du comité scientifique du colloque « La commande publique, un levier pour l'action publique ? », organisé par le Pôle européen d'administration publique et l'Institut de recherches Carré de Malberg, Strasbourg, les 12 et 13 octobre 2017.

2014 : Faculté internationale de droit comparé, diplôme de 1^{er} cycle.